

ASSOCIATION FRANÇAISE DE RPE (ARPE)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 MARS 2018

L'assemblée générale de l'association française de RPE s'est tenue le 21 mars 2018 à Chimie ParisTech (Paris) à l'occasion de la journée scientifique de l'ARPE sous la présidence de Carole DUBOC, présidente de l'association. La journée était jointe à celle de Technic'Arpe qui s'est déroulée la veille.

La journée a commencé à 10:20. Quatre conférences ont été données par :

Donatella Carbonera, Université de Padova

Tricks adopted by natural systems to avoid chlorophyll photo-bleaching unveiled by EPR spectroscopy

Stéphane Rigaut, Université de Rennes.

Complexes organométalliques redox actifs riches en carbone : la RPE, un outil précieux pour évaluer la communication électronique à longue distance et les propriétés magnétiques.

Patrice Bertet, CEA Saclay.

Spectroscopie RPE à la limite quantique

Emmanuelle Weber, ENS Paris.

Combinaison de la RPE et de la DNP pour étudier les propriétés du 'DNP-juice'

1-Remise du prix de thèse 2018 : Le prix de thèse 2018 a été attribué à **Charles-Emmanuel Dutoit** du laboratoire de l'Institut des Matériaux Microélectronique et Nanosciences de l'université d'Aix-Marseille pour sa thèse intitulée : *Étude par RPE des sels organiques (TMTTF)₂X*».

La remise du prix a été suivie par un exposé du lauréat.

2- Prix poster

Pour cette première édition, le prix poster a été remis à **Nikola Babic** pour son poster intitulé « *Metabolic stability of piperidine nitroxides : an EPR structure-activity study* ».

3-Elections du Conseil d'administration de l'ARPE à 15h30

Renouvellement partiel du bureau et partiel du conseil d'administration

Les candidats sont :

Pour le bureau :

Présidente : C. DUBOC

Vice-Présidente : M. ORIO

Pour les membres ordinaires (3 membres à élire parmi 3 candidats)

M. DUTTINE

V. MAUREL

B. VILENO

Résultats du vote :

Du bureau :

Nombre de votants : 30 dont 5 par procuration

Présidente : C. DUBOC 29 voix

Vice-Présidente : M. ORIO 29 voix

Des membres ordinaires

Nombre de votants : 30 dont 5 par procuration

M. DUTTINE 29 voix

V. MAUREL 29 voix

B. VILENO 29 voix

La constitution du conseil d'administration est la suivante :

Bureau :

Présidente : C. DUBOC

Vice-Présidente : M. ORIO

Secrétaire : S. CHOUA

Trésorière : M. MARTINHO

des membres ordinaires

L. BINET

V. MAUREL

S. BLANCHARD

O. OUARI

E. ETIENNE

I. REMY JOUET

M. DUTTINE

B. VILENO

4-Assemblée Générale de l'ARPE**- Bilan moral 2018**

Carole Duboc dresse le bilan moral de l'association pour l'année 2018 en abordant les différents points suivants :

- Ecole internationale ARPE/GIRSE du 3-7 juin 2018.
- Workshop « RPE et chimie organique ».
- Appel pour un recensement de tous les spectromètres RPE en France.

- Bilan financier

Carole Duboc dresse le bilan financier de l'association pour l'année 2017 :

Budget Financier Annuel de l'ARPE pour 2017

31 Décembre 2016 : + 10 487.00€

Journée scientifique de l' ARPE 21-22 mars 2017 (Paris) :	+ 1 231.71 €
Réunion CA (22/03/2017)	- 1 044.90 €
Réunion CA (11/10/2017)	- 813.89 €
Abonnement site web (25/10/2017)	- 14.40 €
Sponsoring Ecole MRM (Carry-Le-Rouet)	- 500.00 €
Adhésions :	+ 300.00 €
Frais /Intérêt bancaire	- 136.00 €
Acompte Ecole ARPE Vacancier	- 2 000.00 €

Bilan: - 2 977.48 €

31 Décembre 2017 : + 7 509.52 €

Le bilan financier est accepté à l'unanimité.

- **Questions diverses : changement des statuts de l'association de l'ARPE**

Les membres du CA proposent un changement des statuts de l'association avec des élections tous les quatre ans avec :

- 8 membres ordinaires élus pour quatre ans.
- Les membres du bureau (Président, vice-président, Trésorier, Secrétaire) élus pour quatre ans.

Le mandat des Président et Vice-président n'est pas renouvelable, alors que celui des membres ordinaires, Trésorier et Secrétaire) est renouvelable.

Les prochaines élections auront lieu en mars 2021 avec un renouvellement complet des membres ordinaires et du bureau. En attendant, un statut intermédiaire est mis en place pour l'ensemble des membres de l'ARPE qui resteront en poste jusqu'à cette date.

Les propositions sont votées par l'ensemble des participants à la réunion moins une abstention.

- **Cotisation 2019**

- Tarif pour les personnels permanents : 40 €
- Tarifs pour les étudiants (doc, post-doc, ..) : 20 €
- Tarifs pour les organismes privés : 100 €

Les propositions sont votées par l'ensemble des participants à la réunion.

L'assemblée générale se termine à 17h00,

Le 21/03/2018, Sylvie CHOUA, secrétaire de l'ARPE.